

## 13 - GESTION DES ACCOMPAGNATEURS

Pour le Grand Raid, les relais et le Raid, les accompagnateurs sont autorisés sur les sites suivants :

- SÉNÉ, Cousteau
- ARZON, Chapron
- CRAC'H, les chênes
- LARMOR-BADEN, Ty Golfe

Pour information, des guides accompagnateurs ont été mis en ligne sur notre site internet.

### L'ACCÈS SUR LE SITE

Pour rentrer sur un site, l'accompagnateur doit présenter son pass accompagnateur.



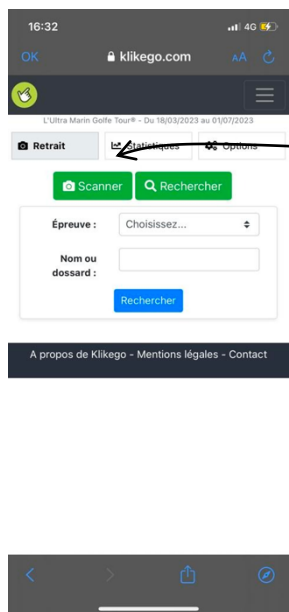
1 ou 2 bénévoles sont postés au niveau de l'entrée accompagnateur. Avec les téléphones de l'organisation, ils scannent les pass accompagnateur.

**Attention, l'entrée et la sortie du site sont uniques et définitives.**

- ➔ Lorsque l'on souhaite scanner 2 fois un pass accompagnateur sur un même site, un message d'erreur apparaît lors de la seconde fois.

Un coureur = un pass accompagnateur = un accompagnateur sur le site

## A. Scanner le Qr Code



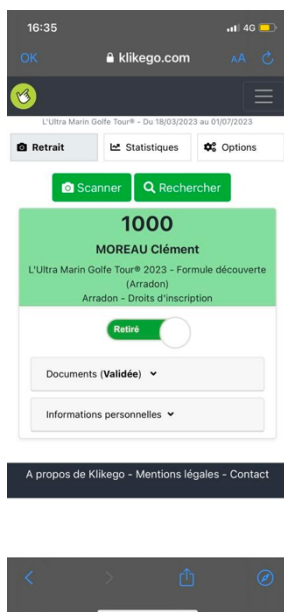
1. Toucher le bouton vert « Scanner ».



2. Faire apparaître le Qr code présenté par le concurrent dans le carré pour le scanner.

2- Une fois sur la fiche du concurrent, 2 possibilités :

### A. Le rectangle est vert ou orange



L'accompagnateur n'est pas encore rentré sur le site.

Vous pouvez le laisser rentrer

## B. L'accompagnateur est déjà rentré une fois sur site.

Lorsque l'accompagnateur est déjà rentré une fois sur site, le rectangle reste vert mais un message indiquant qu'il est déjà rentré apparaît.

## DANS LE RAVITAILLEMENT

L'accompagnateur doit respecter certaines règles au sein du ravitaillement :

- Matériel autorisé : un sac d'un volume maximum de 30 litres.
- Interdiction pour l'accompagnateur de se servir au ravitaillement.
- Le non-respect des bénévoles, de l'organisation, des autres concurrents et de l'équité de la course entraînera une disqualification du coureur suivi.
- Animaux de compagnie interdits sur les sites d'assistance.
- Respect obligatoire de la charte accompagnateur, acceptée par le coureur lors de son inscription.

Les accompagnateurs doivent rester dans la zone dédiée à l'assistance, c'est au coureur de se déplacer pour rejoindre son accompagnateur.

## PÉNALITÉS

Si un accompagnateur ne respecte pas les règles, le responsable du site peut demander à disqualifier le coureur auquel l'accompagnateur est rattaché.

Dans ce cas le responsable du site doit contacter le PC Course pour l'en informer.